

## L'esprit de la Révolution. Présentation du sommaire

Josiane Boulad-Ayoub

Volume 25, Number 2-3, Fall 1989

L'esprit de la Révolution

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/035781ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/035781ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

### ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Boulad-Ayoub, J. (1989). L'esprit de la Révolution. Présentation du sommaire. *Études françaises*, 25(2-3), 13–21. <https://doi.org/10.7202/035781ar>

# L'esprit de la Révolution

## Présentation du sommaire

J'interroge sur mon enseignement, sur mon histoire, son tout-puissant interprète, l'esprit de la Révolution.

Lui, il sait, et les autres n'ont pas su. Il contient leur secret, à tous les temps antérieurs. En lui seulement la France eut conscience d'elle-même. Dans tout moment de défaillance où nous semblons nous oublier, c'est là que nous devons nous chercher, nous ressaisir. Là se garde toujours pour nous le profond mystère de vie, l'inextinguible étincelle.

Michelet, *Histoire de la Révolution française*, préface de 1847.

Michelet faisait-il allusion — dans ce texte énigmatique qui ouvre sa célèbre *Histoire* — à l'ouvrage de Saint-Just dont le titre, comme on le sait, est *L'Esprit de la Révolution*? Ce qui est sûr, en tout cas, c'est notre désir d'interroger dans sa réalité symbolique et culturelle l'histoire de la Révolution; la filiation idéologique entre son discours et celui des Lumières, les représentations, les valeurs, les affects nouveaux et leurs expressions politiques, les débats intellectuels, moraux, artistiques qui ont dynamisé son idéal et ses pratiques. La présentation invoque en exergue le témoignage de Michelet, le titre d'ensemble de la livraison emprunte à «l'archange de la Révolution» son titre sur la nouvelle Constitution, la couverture se place sous l'égide de la Liberté... autant de signes assez éloquentes, croyons-nous,

pour désigner l'inspiration organisatrice du sommaire. Consacré à l'esprit de la Révolution, à l'esprit de liberté, d'égalité, de fraternité qui a soufflé sur la pensée et les pratiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, et, depuis, sur les nôtres, le présent numéro d'*Études françaises* entend célébrer ainsi, en cette terre d'Amérique où eurent lieu les préludes de la «Grande Révolution», et comme sa répétition générale, le bicentenaire de celle-ci et la révolution dans les manières de penser et d'agir qu'elle a instituée.

Ce qui sera donc en jeu à travers les contributions successives est une tentative d'éclairer quelques-uns des contours intellectuels de la Révolution de 1789; de cerner certaines de ses manifestations discursives et de circonscrire leur portée ou leur influence actuelle en France comme à l'étranger, tout en remontant, pour la plupart des auteurs, à la fin des Lumières philosophiques comme à leur source. Tant il est vrai, comme l'écrivait Tocqueville dans l'*Ancien Régime*, que «la Révolution ne sera que ténèbres pour ceux qui ne voudront regarder qu'elle. C'est dans les temps qui la précèdent qu'il faut chercher la seule lumière qui puisse l'éclairer...» La relative unité de la perspective, soit traiter du contexte *philosophique* de la Révolution, au sens où on entendait précisément au siècle des Lumières le terme de «philosophe», permettait d'ordonner la diversité des approches (histoire des idées et des mentalités, philosophie, théorie juridique, littérature, esthétique, sémiotique...) et des analyses politiques ou herméneutiques. La Révolution que l'on va lire, regarder, interpréter est une révolution culturelle. C'est de l'efficacité sociale du symbolique qu'il va s'agir, de ses tours et de ses détours dans la mise en place des nouveaux rapports entre les hommes, des représentations et des mots d'ordre qui les accompagnent, des institutions qui les réalisent. Une révolution dans et par les signes, le travail dans l'histoire des modèles imaginaires élaborés par «les hommes des lumières de la Raison» de part et d'autre de l'événement Révolution, le renouvellement, au cours du siècle, du patrimoine idéologique, symbolique et social de la France, d'abord, mais dont la fortune l'élargira bientôt à l'échelle de l'univers. L'accomplissement en 1789 des promesses des Philosophes, la vocation universelle qui sera donnée à l'idéal éthique et politique des Révolutionnaires ne feront-ils pas de l'œuvre de la Révolution le legs inaliénable que partage aujourd'hui encore le monde et qui oriente sa lutte toujours recommencée pour la liberté, la justice et la solidarité entre les hommes?

Inscrite bientôt dans la pierre, inscrite depuis longtemps au fond des cœurs, la triple invocation à la liberté, à l'égalité, à la fraternité, si toutefois on l'entendait largement dans ses har-

moniques diverses, nous a semblé renvoyer tout autant aux faits, aux occurrences, aux idées des Lumières philosophiques qu'à celles des Lumières révolutionnaires, et surtout désigner, en les reliant dans une chaîne de résonances sémantiques, les conditions discursives et pratiques de leur appropriation socio-symbolique. Le projet de ce numéro s'est donc articulé autour des questions qui nous ont paru fondamentales pour comprendre l'esprit du «siècle des révolutions». Nous aurons essayé de ressaisir, sous cet aspect descriptif et sous cet aspect normatif dans lequel il se donne, à la fois l'être symbolique, ontologique et social du discours révolutionnaire et en même temps, son devoir-être. Nous avons ainsi, opérant un double mouvement complémentaire, posé en aval la question des origines idéologiques de la Révolution, et nous les avons recherchées dans le discours des Philosophes; en amont, nous nous sommes bornés à en circonscrire les résultats politiques immédiats, c'est-à-dire à relever dans le discours des hommes de la Révolution eux-mêmes, dans les luttes qu'ils ont menées, dans les missions ou dans les mots d'ordre qu'ils se sont assignés, le passage en pointillé du Sujet au Citoyen. C'est l'«homme de la raison future» réclamé par le «parti philosophique», invoqué par l'Opinion, agi par les Diderot et les d'Holbach, les Voltaire et les Rousseau, l'homme nouveau, le citoyen libre et égal, dont 1789 enfin proclame la naissance et déclare à la face des peuples ses droits et ses devoirs.

«La république est invincible comme la raison, immortelle comme la vérité», s'écriait Robespierre. Pourtant le texte de Michaël La Chance, qu'on lira en ouverture, peint délibérément, à travers le discours de Marat, comme les marges, ou plutôt l'en dessous, du décor. L'esprit de vertige, au bout duquel se lève l'ange de l'anarchie, serait au soubassement de l'éthos révolutionnaire. Le délire surcharge la raison, la vertu, la vérité républicaines, mais c'est peut-être cela même qui en révèle la secrète fascination. De même, la morne moitié des Lumières, la grande ombre de Sade éclaire, dans l'inversion ou la torsion où ils basculent, les concepts en apparence familiers de nature ou d'égalité ou encore de représentation politique; or ne s'agit-il pas là encore d'émancipation de l'homme si le despotisme est vaincu, comme nous le montre Jean Terrasse?

Les alentours de la scène ainsi soumis au soupçon, on revient à la représentation elle-même, à son premier acte joué par les Philosophes et à la figure de l'Égalité, qui bientôt sera aussi insistante que celle de la Liberté. Louise Marcil-Lacoste établit une relation entre la philosophie du sens commun que réclame Paine et ses implications égalitaires et libératrices. On se souviendra que Thomas Paine était un ami des Girondins et de Condorcet et qu'il jouera un rôle politique à la Convention

où il sera élu, lui, un étranger, après avoir eu l'honneur d'être proclamé citoyen français, sur intervention de Guadet. Simone Goyard-Fabre, en suivant la fortune politique de la notion de représentation, fait ressortir l'importance de cette notion pour l'esprit moderne, comme aussi pour les débats qui ponctuent la rédaction de la Constitution. Élaborée en effet par Hobbes, redéfinie et précisée par Montesquieu, refusée par Rousseau, l'idée de représentation politique ressurgit avec le député Sieyès qui en réactivera toute l'actualité, au moment de la Constituante. Guy Lafrance, précisément, interroge la figure énigmatique du Législateur qui, depuis le *Contrat social*, a hanté le discours des représentants de la nation et celui des jacobins, en particulier, invoquant, avec Robespierre, les mânes du «sublime philosophe de Genève»; le Législateur, au-dessus des partis, qui éclaire les citoyens et oriente l'œuvre de la république. Mais n'est-ce pas, en matière de révolution, éternellement la faute à Rousseau, comme le chantait Gavroche? Marcel Hénaff analyse l'articulation de la pensée économique du «philosophe de la Révolution» à sa pensée politique. Examinant le *Discours sur l'économie politique*, il montre comment le refus du commerce par Rousseau (cohérent avec le rejet de l'idée de représentation, comme en a tout à l'heure fait état Simone Goyard-Fabre) aboutit au refus que le politique soit déterminé par l'économique. La régénération de «l'homme de l'homme» passe par le retour à la terre, à la nature, à l'antique vertu qui n'est autre que l'amour des lois et de l'égalité. La souveraineté politique ne doit pas se laisser dissoudre dans la sphère des processus techno-économiques. Le risque que Rousseau dénonce n'est pas seulement un problème encore actuel. Les thèses «économiques» qu'il défend, son «système rustique» comme opposé au «système de finances» expliquent le dessein politique formulé dans le *Contrat* ou encore dans les écrits sur la Corse et sur la Pologne, et partant, elles influencent les stratégies politiques aussi bien qu'économiques des jacobins. La seconde Déclaration des droits, celle de 1793, pousse à sa limite le programme social de la Révolution. Elle enregistre le plus clairement du monde les intentions de la Montagne victorieuse et les aspirations radicales de Robespierre: le chef de file en lequel s'incarne la Révolution, avec lequel celle-ci mourra historiquement peut-être, mais non point son rêve d'égalité, de liberté, de félicité universelle. Josiane Boulad-Ayoub entreprend de relier les formulations de 93 ou plutôt ses dénnotations socio-eudémonistes avec le concept de bonheur, cette «idée neuve en Europe», comme la saluait Saint-Just, de même qu'avec les implications idéologiques qu'a entraînées sa manifestation sur la scène théorique et pratique. Le bonheur, dont les Encyclopédistes

ont fait plus qu'une idée : une force pérenne de l'organisation sociale. Aussi bien clé de voûte du *polémôs* des Philosophes que mot d'ordre du «parti de l'humanité» qu'ils représentent, le Bonheur devra terrasser l'Infâme et le «Triomphe rapide de la raison et de la liberté venger le genre humain».

La marche de la philosophie, la propagation des lumières, les «progrès de l'esprit humain» appelés à foudroyer la double collusion du Trône et de l'Autel, à défaire les puissances qui brident la vie et les hommes, telles apparaissent les prémices intellectuelles de la Révolution. De Montesquieu à Condorcet, les Philosophes ont fourbi les armes de la critique contre l'Ancien Régime, ils «ont pris enfin pour cri de guerre, raison, tolérance, humanité» et leur entreprise d'émancipation s'est ainsi liée à ce qu'en même temps elle autorise : la lutte contre les tyrans de toute espèce. La légitimation et la devise tout à la fois des soldats de la Liberté, des soldats victorieux au soir de Valmy. «Une grande révolution était infaillible», dit encore Condorcet. Une révolution orageuse par laquelle le «peuple établissait lui-même ces principes de la raison et de la nature, que la philosophie avait su lui rendre si chers».

À la devise des Lumières, proférée par Kant, à l'«ose savoir», à la mise en lumière de la fonction séditeuse de la raison critique à laquelle s'est employée l'*Encyclopédie* fait exactement écho le rapport de Saint-Just à la Convention du 26 février 1794 : «Osez, ce mot renferme toute la politique de notre révolution.» Et, ailleurs : «Une chose triomphe de tout sur la terre. C'est l'audace unie à la vertu.» Le fil rouge qui court d'un discours à l'autre est la volonté commune de restaurer l'humanité dans ses droits, au nom de la liberté et de l'égalité. Chez les uns, cela s'est fait par des moyens à prédominance spéculative *et* accessoirement politiques, chez les autres, par des moyens à prédominance politique *et* accessoirement spéculatifs. Tous, néanmoins, revendiquent explicitement pour leurs activités le terme de *Philosophie*. Plus qu'une «rencontre» fortuite entre discours, il y a de la part des révolutionnaires, Girondins et Jacobins confondus, recours intentionnel, délibéré à ceux que Robespierre appelait «la Préface de notre Révolution». Et ce qu'on nomme «esprit de la Révolution» n'est peut-être après tout que cet «esprit philosophique» dont se réclament uniment les conjurés pré-89 et post-89 autant qu'il investit leurs pratiques et leurs débats : un appel à l'humanité pour qu'elle «sorte de sa minorité», pour qu'elle secoue ses chaînes et pour que changent les rapports sociaux ; un appel pour que s'accomplisse le passage du sujet au citoyen ; autrement dit l'aboutissement de la révolution. Ce passage est déjà prophétisé, en pleine moitié du dix-huitième siècle, par un observateur perspicace de la lutte des Philosophes, le mar-

quis d'Argenson. Supputant le retentissement politique de toute cette agitation d'idées, voici ce qu'il écrit dans son *Journal*: «Il peut se faire que ce gouvernement libre et anti-monarchique soit déjà dans les têtes pour l'exécuter à la première occasion [...] Qu'on ne dise pas qu'il n'y a plus d'hommes pour accomplir ces grands changements: toute la nation prendrait feu, et, s'il en résultait la nécessité d'assembler les États généraux du royaume, ces États ne s'assembleraient pas en vain; qu'on y prenne garde.»

Or, le 5 mai 1789, Louis XVI ouvre à Versailles les États généraux. Le second acte de la pièce va alors s'engager. La représentation interrompue un moment: le temps tumultueux qu'il faut pour changer d'acteurs et de décor, le drame révolutionnaire reprend son déroulement. Edna Lemay en peint à la fois les débuts et le recommencement. Relatant l'atmosphère idéologique et politique des États généraux, elle dégage l'esprit que ressuscite le texte des orateurs de la Constituante. Centre transformateur davantage que miroir, le discours capture les reflets des Lumières et donne un sens nouveau aux concepts philosophiques qui ont été au cœur du combat de la Raison: liberté, égalité, représentation, démocratie, réforme. La révolution intellectuelle de «la petite troupe» qui s'était unie pour réclamer des lois en accord avec la réalité des choses aboutit à une conclusion politique que les Philosophes n'entrevoient sans doute pas sous cette forme. La *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* décrète en 89 que l'homme n'est homme que s'il existe comme citoyen *libre et égal*, préparant la suite des événements qui allaient bouleverser le monde occidental. Élisabeth Guibert-Sledziewski en analyse les conséquences. La naissance du citoyen né libre. L'homme nouveau et ses droits civiques. Avec la réévaluation de l'idée de liberté publique, voici l'émancipation du sujet de droit qui se réalise, cette émancipation à laquelle Diderot dans l'*Encyclopédie* pressait le nouveau philosophe de concourir en exaltant la tâche critique et sa charge explosive: «L'éclectique est un philosophe qui, foulant aux pieds le préjugé, la tradition, l'ancienneté, le consentement universel, l'autorité, en un mot tout ce qui subjugue la foule des esprits, ose penser de lui-même, remonter aux principes généraux les plus clairs, n'admettre rien que sur le témoignage de son expérience et de sa raison.» L'audacieuse *Déclaration* qui prend force de loi voit se fondre dans ses divers articles l'essentiel des idées agitées pendant tout un siècle et en codifie la plupart des revendications. Que les droits naturels de l'homme: «la liberté, la propriété, la sécurité et la résistance à l'oppression», sont inaliénables. Que chaque homme a le droit d'exprimer librement ses opinions. Que les arrestations arbitraires sont désormais interdites. Que les droits des accusés

sont garantis. Que la France n'est pas la propriété privée de ses monarques et que la souveraineté enfin réside dans la nation. «Changer la façon de penser», éclairer l'humanité pour la faire progresser changeait aussi bien le cours de l'histoire.

Et dans les dix rapides années qui clôturent le siècle, la France, devenue une République, institue un gouvernement révolutionnaire qui, à travers toutes sortes de péripéties et de vicissitudes, maintiendra l'idéal politique des Philosophes. Les Marat et les Desmoulins, les Mirabeau et les Danton, les Saint-Just et les Robespierre se posent non pas tellement comme les continuateurs des *Philosophes*, mais bien comme des Philosophes eux aussi, à part entière, travaillant pareillement, et sans suspension ni théorique ni pratique, au progrès et au bonheur de l'humanité. Le ralliement des Lumières et de la Révolution se fait autour de cet objectif qui semble aux hommes de l'époque le point commun et inchangé de la lutte : propager l'esprit philosophique.

Les institutions républicaines se créent qui, par leur organisation matérielle des valeurs *philosophiques*, fortifient les esprits et les cœurs de la nation dans ses aspirations. La «seule œuvre digne de la République», aurait dit Robespierre en prenant connaissance du plan d'éducation nationale de Michel Le Peletier de Saint-Fargeau. Il le présente le 13 juillet 1793 à la Convention, au nom du Comité d'instruction publique. Robespierre en avait profité pour rendre hommage à la mémoire de Le Peletier qui venait d'être assassiné par Paris, membre de la garde constitutionnelle du roi, pour avoir été un des députés qui avaient voté la condamnation à mort de Louis XVI. L'établissement de l'Instruction publique et des écoles normales aux plans desquelles travaillèrent, comme on le sait, Condorcet et, par la suite, Destutt de Tracy, c'est-à-dire les principaux héritiers de la pensée d'Helvétius et de l'Encyclopédie, montre comment on comprend à l'époque l'alliance de la théorie et de la pratique. L'idée de progrès domine l'un de ces grands débats qui agitent la Révolution entre 1789 et 1795. Michel Grenon étudie, à partir du *Rapport sur l'instruction publique*, le rôle idéologique de l'éducation obligatoire en regard du programme social et politique d'une République orienté par l'amour de l'égalité et de la vertu.

Aux armes et aux arts, ou des beaux-arts en révolution : un autre débat important, et qui se joue tout comme celui de l'Instruction ou de la célébration des vertus civiques au cœur des institutions républicaines, nous entraîne aux limites vertigineuses de la Révolution, à ses défaillances aussi. Claudette Hould dresse un constat d'une double faillite qu'elle place sous l'invocation de l'artiste déguenillé. La faillite de la Révolution à observer envers l'artiste ses promesses idéologiques



mais, réciproquement, la faillite des artistes à respecter les prescriptions esthétiques de la Révolution et à abolir dans l'art les vices de l'ancien gouvernement. De même, Linda A. Lapointe, interrogeant les ressources de l'art, nous montre à nouveau une figure de l'Infâme, cette fois-ci, hélas ! instancée par la République. Le sentimentalisme contre-révolutionnaire, s'il est du côté de la réaction, nous fait néanmoins toucher, avec le «martyre» de la famille royale, les excès de la Révolution.

C'est la fin, le rideau va bientôt tomber, mais la pièce est-elle définitivement jouée ? Le génie de la Bastille échappe à la France, dépasse ses frontières. Jacques Aumètre enchaîne l'une à l'autre les ruses de la Raison. De l'esprit de la Révolution à la révolution de l'Esprit, il fait correspondre rigoureusement la révolution philosophique allemande à la révolution politique. Ici comme là, nous dit-il, c'est l'échec de la critique (du réel au nom d'un idéal rationnel) à révolutionner le monde qui appelle historiquement sa dialectisation. L'histoire force à penser, en effet, que l'esprit critique de la Révolution — Kant et Fichte symbolisant «1789» et «1793» — ne saurait engendrer qu'une révolution dialectique de l'Esprit — Hegel, au tournant du siècle, symbolisant «1804» — qui ne rend l'Esprit absolu qu'à le rendre acritique, car la réalisation pratique de la Raison dans l'Histoire, fatalement incomplète du fait d'une irréductibilité radicale du réel à la raison, ne saurait être complétée que par sa révélation théorique. Contrairement à ce que prétendent les partisans de l'esprit critique, avec leur vision morale du monde, Hegel, le sage, même s'il n'est pas lui-même Napoléon, le héros, parvient à réconcilier dialectiquement théorie et pratique, intelligence nécessaire de l'être et volonté libre du devoir-être. Mais s'il réussit mieux que Kant et Fichte à rationaliser le réel, Hegel échoue tout autant qu'eux à donner une raison d'être à l'être sans raison. Du moins son dépassement dialectique de la critique nous conduit-il à la suprême impasse. Si la finitude est radicale, il n'y a pas d'issue théorique ou pratique ; elle empêche l'absolutisation de la raison et emporte sa révolution vers sa fin. Mais ainsi que l'annonçait Goethe le soir de Valmy : «En ce lieu et de ce jour commence une ère nouvelle de l'histoire du monde.»

L'acte premier a définitivement basculé dans le second, pour le meilleur et pour le pire. Le travail qui attend la Révolution éternelle pèse désormais sur les protagonistes politiques. L'unité de l'esprit révolutionnaire n'en est pas moins sauvegardée. Robespierre le précise devant la Convention, le 17 janvier 1794 :

Quel est le but auquel nous tendons [...] La jouissance paisible de l'égalité et de la liberté, le règne de cette justi-

ce éternelle dont les lois ont été gravées, non pas sur le marbre ou sur la pierre, mais dans le cœur de tous les hommes [...] Nous voulons un ordre de choses où toutes les passions basses et cruelles seront enchaînées [...] où les distinctions ne naissent que de l'égalité même [...] où la patrie assure le bien-être de chaque individu [...] Nous voulons substituer la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages [...] Nous voulons, en un mot, remplir les vœux de la nature, accomplir les destins de l'humanité, tenir les promesses de la philosophie.

Pour conclure, je voudrais remercier très vivement ici, au nom du comité de rédaction, les éminents auteurs qui ont donné généreusement de leur temps et de leur énergie pour dessiner dans la réalité ce Triomphe de la Révolution que nous avons rêvé. Je suis tout particulièrement reconnaissante à madame Claudette Hould, qui nous a ouvert ses archives et ses collections personnelles ; c'est à son concours éclairé que nous devons le rassemblement judicieux comme le splendide support iconographique, pour la plus grande partie inédit, distinguant cette livraison d'*Études françaises* que nous avons voulue aussi éclatante que l'histoire qu'elle retrace à sa manière. Le contrepoint imagé que nous avons choisi avec madame Hould accompagne ainsi chacun des textes. La reproduction d'une gravure ou d'un tableau ouvre en frontispice le discours des auteurs et tente donc de s'associer à leurs thèses, d'y faire allusion ou d'en symboliser la substance. L'esprit de la Révolution, incarné aussi bien par ses expressions iconiques qui ponctuent la composition du numéro, vient alors redoubler subtilement le discours qui résume, traduit, interprète les événements, les figures, les emblèmes, les devises de la Révolution. L'assistante de madame Hould, Linda A. Lapointe, à laquelle va aussi toute notre gratitude, a assuré avec enthousiasme et compétence le minutieux travail de l'identification des reproductions et de tout ce qui concernait l'appareil iconographique du numéro.

Josiane Boulad-Ayoub, coordonnatrice du numéro